

bien la marine de surface des Soviets s'est accrue depuis la guerre. En outre, si nos renseignements sont exacts, ils possèdent le *Graf Zeppelin* qui est l'un des navires porte-avions les plus modernes; aux termes du traité, ils étaient censés le démanteler, mais, naturellement, ils ne l'ont pas fait. De plus, ils ont acquis les immenses richesses techniques de toute l'Allemagne de l'Est. C'était dans l'est de l'Allemagne, et surtout à Königsberg (aujourd'hui rebaptisé Kalinin-grad) que fut créée la force sous-marine de la flotte allemande. Nous devons donc lutter contre une marine qui ne ressemblera en rien à la flotte ennemie de la dernière guerre. Nous affronterons non seulement une flotte de sous-marins (j'examinerai cela dans un instant), mais une force qui, en unités de surface, sera aussi puissante que dangereuse.

Nous savons également que la marine russe a une flotte sous-marine qui ne le cède en rien, en importance, aux autres flottes de sous-marins de par le monde. Nous savons aussi qu'ils ont les conseillers, les spécialistes, les constructeurs et, dans bien des cas, les navires mêmes que le troisième Reich a utilisés si efficacement. Tenons-nous compte de la réalité en organisant une marine de même type, — c'est-à-dire une marine composée de petits navires, — que celle qui a accompli une tâche si merveilleuse au cours de la dernière guerre? N'organisons-nous pas une marine qui se prépare à combattre avec les procédés techniques de 1939 à 1944? A mon sens, ce sont là des questions dont il convient de saisir un comité de la défense.

En terminant, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire que le moral a trois fois plus d'importance que le physique; du moins, telle était la maxime de Napoléon. A l'heure qu'il est, on commence à se demander, dans notre pays et dans les autres nations occidentales, si la part énorme de notre économie que nous affectons à l'effort de guerre est motivée. Cette situation est dangereuse, monsieur l'Orateur, car l'existence d'un tel sentiment au pays entraîne un sentiment de résistance à l'effort que nous devons déployer. Une telle résistance engendre l'insouciance, et l'insouciance ne produit que des efforts hésitants. On oublie alors les dangers véritables qui nous menacent.

Un pareil état d'esprit nous détruira, monsieur l'Orateur. Il se peut que nous n'ayons plus le temps de notre côté. A moins que notre effort ne se démente pas, à moins qu'il ne soit parfaitement efficace, nous ne pourrions survivre durant les jours impitoyables qui nous attendent. Voilà pourquoi je demande que le comité de la défense mette en lumière de plus amples renseignements.

[M. Adamson.]

Traiter les Canadiens en toute franchise est une des choses les plus importantes que le Gouvernement puisse faire pour le pays en ce moment.

M. O. L. Jones (Yale): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la déclaration que le ministre a faite au sujet de notre défense. Les chiffres qu'il a donnés sont si impressionnants que nous ne pouvons pas les absorber tout d'un coup; peu à peu, avec le temps, nous assimilerons les renseignements fournis. Le ministre a brossé un tableau d'ensemble et nous avons dû reconnaître que la défense du Canada ne se limite pas à notre territoire. Nos frontières passent maintenant par la Corée, l'Allemagne ainsi que d'autres pays de l'Europe et de l'Asie. Il est évident que pour l'instant, tout au moins, la défense du Canada est liée à la défense de ces pays.

Je ne crois pas que le Canada constitue un bon objectif par lui-même. Ce n'est pas un très bon objectif pour l'ennemi éventuel que nous craignons tous en ce moment, étant donné notre population faible et clairsemée, ainsi que l'immensité des distances qu'il faut parcourir chez nous pour aller d'un centre de population à l'autre. Mais il est probable que notre situation exige un genre de défense particulier. Je songe au radar et à la défense aérienne. Bien que la plus grande partie de notre budget de défense soit consacrée à l'aviation, je me demande si la proportion ne devrait pas être plus grande encore. Je me trompe peut-être mais c'est là mon impression. J'aimerais qu'on renforce notre défense aérienne ainsi que nos unités de radar.

Une autre question dont je désire dire un mot, c'est celle de la défense passive. Seulement 1 p. 100 des sommes prévues aux crédits est destinée à la défense passive. J'ignore si les députés ont constaté la même chose, mais j'ai pu me rendre compte que, d'une façon générale, dans les villes par où je suis passé, la défense passive manque d'unité de conception. C'est, dans notre régime de défense, un secteur réduit à la portion congrue. Nous savons tous à quoi tient cet état de choses: les municipalités ne veulent ni ne peuvent apporter une aide financière; les gouvernements provinciaux se tournent du côté du gouvernement central, qui manque de fonds. Cette année, le crédit a été majoré à 6 millions, mais il reste beaucoup trop faible pour assurer aux 14 millions de Canadiens établis dans les diverses régions du pays un régime de défense passive suffisant.

Les membres de notre groupe approuvent, d'une façon générale, les programmes arrêtés en matière de défense. C'est tout naturel, l'instinct de tous les êtres humains les portant à défendre et à protéger leurs foyers et leur